

Circonscription : WISSEMBOURG

Libellé du poste : Conseiller pédagogique de circonscription

1. Définition du poste et des missions :

Maître-formateur, le conseiller pédagogique de circonscription exerce ses activités sous la responsabilité de l'Inspecteur de l'Education nationale. Il met en œuvre le projet de circonscription, contribue au pilotage de la circonscription dans l'objectif d'améliorer les compétences des enseignants et les résultats des élèves.

Le conseiller a principalement une mission d'ordre pédagogique. Il peut néanmoins être conduit à accomplir les tâches administratives liées au programme de travail de la circonscription ou de représentation de l'IEN.

Il est un partenaire essentiel dans la formation des enseignants du premier degré et assure ses fonctions d'aide et de conseil auprès des professeurs, et plus particulièrement auprès des entrants dans le métier. Il apporte un regard extérieur positif et amène les enseignants à développer une attitude réflexive sur leurs pratiques professionnelles et sur la dimension sociale du métier d'enseignant. Il assure le suivi d'actions particulières dans ses aspects réglementaires et pédagogiques.

Animation et formation :

- il participe et/ou anime des groupes de travail (directeurs, liaisons inter cycles...)
- il participe à l'animation pédagogique, aux stages de circonscription, aux constellations du plan français
- il encourage et contribue à la diffusion des réussites pédagogiques
- il contribue à l'actualisation des ressources sur le site de circonscription
- il organise les rencontres sportives de la circonscription (activité, calendrier de rencontres)
- il fait passer les agréments à taux d'encadrement renforcé aux parents volontaires (natation, ski, etc) et accompagne les enseignants dans les projets sportifs spécifiques (équitation, escalade, voile, etc)
- il assure la promotion de l'EPS dans la circonscription : lien avec l'USEP, lien avec l'AOS...

Fonctionnement pédagogique et administratif des écoles :

- il assiste les équipes dans l'élaboration et l'évaluation des projets des écoles, des programmations de cycle et d'école, dans l'analyse des résultats aux évaluations...Il est amené à participer aux conseils de maîtres et de cycle dans les écoles.
- il opère un suivi des actions des écoles et tient un tableau de bord
- il assiste les directeurs dans l'animation des équipes, l'élaboration et la mise à jour d'outils de pilotage
- il assiste et assure le suivi des PPMS dans les écoles dans le cadre de ses missions de référent de sécurité
- Il aide à l'élaboration et au suivi des dossiers de sorties scolaires, ACMISA etc.

Suivi des élèves :

- il assiste les équipes d'école dans la mise en œuvre des réponses adaptées aux besoins des élèves (PPRE, APC...)
- il participe, en cas de besoin, aux équipes éducatives et aux équipes de suivi de la scolarisation

Suivi des enseignants :

- il apporte l'aide nécessaire aux enseignants (entrant dans le métier, se préparant à des examens professionnels, en difficulté professionnelle...)

2. Compétences et qualités requises par le candidat

- Compétences pédagogiques avérées sur l'ensemble des cycles et des domaines d'activité de l'école primaire.
- Des compétences spécifiques concernant l'EPS sont souhaitées.
- Des qualités relationnelles, le sens de l'écoute et de l'empathie
- Des capacités et un goût pour le travail en équipe
- Des capacités d'organisation et d'analyse
- Un sens de la médiation et de la coopération
- De la disponibilité

3. Conditions de recrutement

Entretien auprès d'une commission composée de l'Inspecteur de la circonscription, d'un conseiller pédagogique et d'une tierce personne.

Contact pour obtenir des informations sur le poste :

IEN Wissembourg : 03 88 94 04 81 - ien.wissembourg@ac-strasbourg.fr